



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24520

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/03/2017  
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE HAVRE 1989B00033

Siret : 349 186 791 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 222618 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 215.805.005

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 215.805.005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ROSAY TECHNIQUES COUVERTURES

Sigle : ROSAY TECHNIQUES COUVERTURES

5564 VOIE DES BARGES ROUSSES  
PARC D ACTIVITES DU HODE  
76430 ST VIGOR D'YMONVILLE

Téléphone : 02 35 30 10 79

Fax : 02 35 30 42 40

Portable : 07 82 57 69 51

Site Internet :

E-mail : arnaud.lebas@rosaycouverture.com

Responsabilité légale :

LEBAS ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 50

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/06/2021
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	24/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	20/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/06/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.